

Octobre 2018 – Février 2019

Mars – Juin 2019

2.26 M

33% de la population

Personnes en Insécurité Alimentaire Aigue (IPC Phase 3 et plus)
EN BESOIN D'UNE ACTION URGENTE

Phase 5	0
Phase 4	386,365 Personnes en Urgence
Phase 3	1,872,616 Personnes en Crise
Phase 2	2,416,519 Personnes en Stress
Phase 1	2,302,431 Personne en Insécurité Alimentaire Minimale

2.63 M

38% de la population

Personnes en Insécurité Alimentaire Aigue (IPC Phase 3 et plus)
EN BESOIN D'UNE ACTION URGENTE

Phase 5	0
Phase 4	571,129 Personnes en Urgence
Phase 3	2,054,161 Personnes en Crise
Phase 2	2,414,258 Personnes en Stress
Phase 1	1,938,388 Personne en Insécurité Alimentaire Minimale



Combien et Quand ? Selon l'analyse IPC conduite en Octobre et Décembre 2018 au niveau national, dans la période allant de Octobre 2018 à Février 2019, 6% de la population analysée (386,365 personnes) est en IPC Phase 4 (Urgence) et 27% (1, 872, 616 personnes) est en IPC Phase 3 (Crise), représentant approximativement 33% de la population analysée en besoin d'une action urgente. Dans la période projetée, allant de Mars à Juin 2019, 8% de la population analysée (571,129 personnes) est en IPC phase 4 (Urgence) et 29% (2, 054, 161 personnes) est en IPC phase 3 (Crise), représentant approximativement 38% de la population analysée en besoin d'une action urgente.

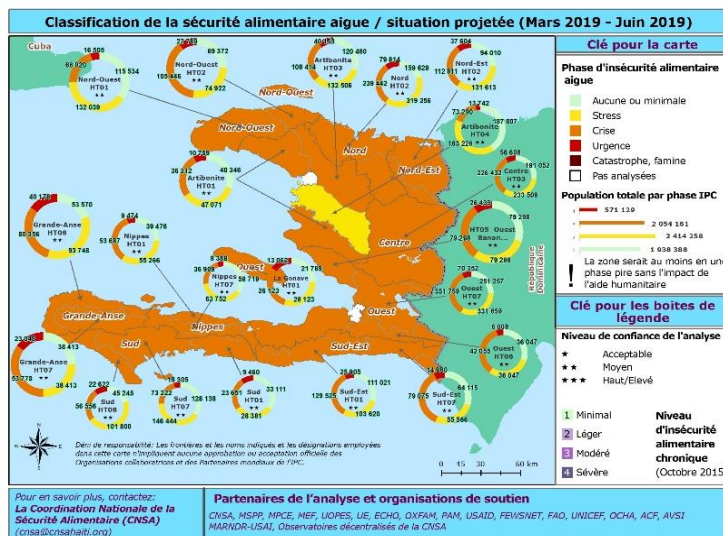
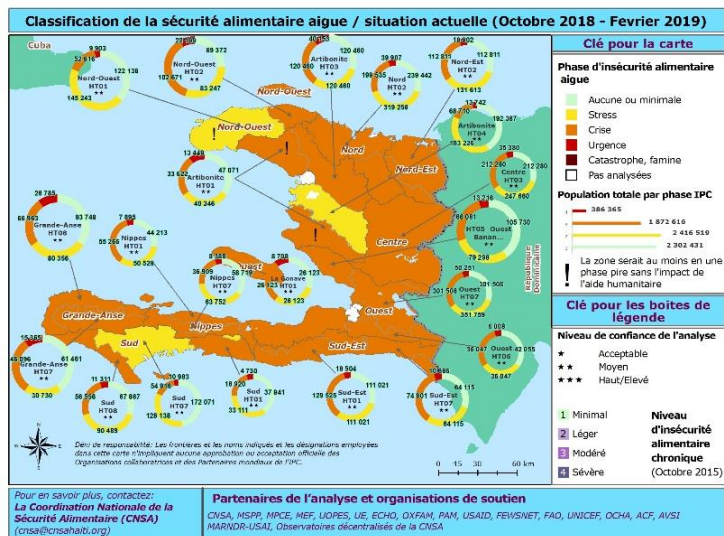


Où et Qui ? À l'exception de la zone côtière du département du Sud (Sud HT07), du bas Nord-Ouest (Nord Ouest HT01) et de la zone rizicole de l'Artibonite (Artibonite, HT04) classées en Stress (IPC Phase 2), la majorité des zones analysées (18 sur 21) sont classées en Crise (IPC Phase 3). Les zones présentant les plus forts pourcentages de personne en situation d'Urgence (IPC Phase 4) sont les deux zones de la Grand'Anse (HT07 et HT08), les zones HT01 et HT03 de l'Artibonite et l'île de la Gonâve (Ouest HT01), représentant 10% de la population totale dans cette phase. Parmi les zones classées en Crise (IPC Phase 3), les zones du Centre (HT03), du Nord (HT02, HT03) et de l'Ouest HT07 sont celles qui comptent le plus de personnes en besoin d'assistance immédiate. Concernant la situation nutritionnelle, les zones du Nord-Ouest et de l'île la Gonâve présentent des taux de Malnutrition Aigue Globale dépassant les 15%.



Pourquoi ? Le phénomène El Nino a engendré une sécheresse dans de nombreuses parties du pays qui a affecté la production des principales cultures (céréales et haricot) entraînant une baisse de production. D'autres zones ont également connu de mauvaises performances des campagnes de printemps et d'été en raison de la mauvaise distribution des pluies. Ceci, combiné à la hausse des prix des denrées de base (+ 9%/an) et une inflation de 14.1% en glissement annuel a largement affecté le pouvoir d'achat des ménages et leur capacité à accéder à la nourriture, spécialement pour les ménages les plus pauvres. Les prévisions météorologiques indiquent la probabilité du phénomène El Niño au cours du premier trimestre de l'année 2019. De plus, l'inflation et de la dépréciation de la gourde ainsi que la période de soudure sont autant d'éléments qui postulent en faveur d'une dégradation de la situation.

CARTE IPC SITUATION DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE AIGUE COURANTE ET PROJETEE



CARTE IPC ET ESTIMATIONS DE LA POPULATION (Octobre 2018 – Février 2019)

(Octobre 2018 – Février 2019)

2

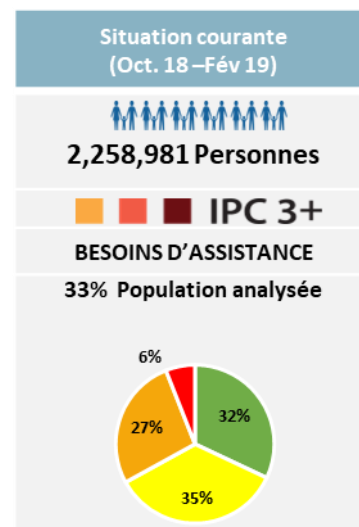
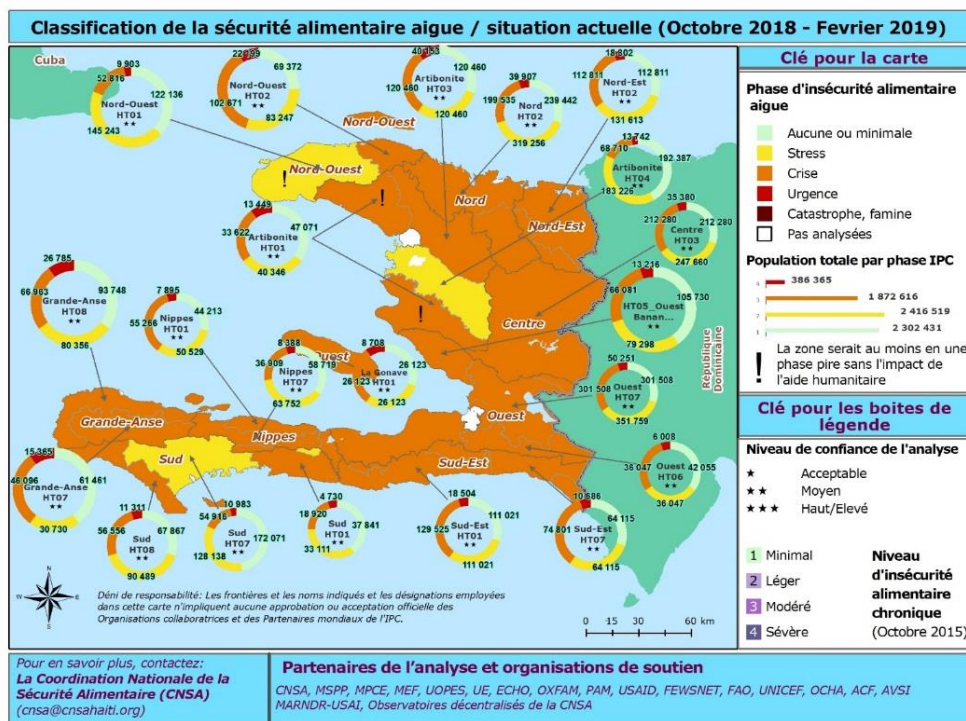


Tableau de l'estimation de la population par zone des moyens d'existence (situation courante: Octobre 2018 - Février 2019)													
Departement	Zone des moyes d'existence	Phase de la zone	Nombre total de personnes	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 3 et plus	
				#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
Artibonite	Artibonite HT01	3	134,488	47,071	35	40,346	30	33,622	25	13,449	10	47,071	35%
	Artibonite hto3	3	401,532	120,460	30	120,460	30	120,460	30	40,153	10	160,613	40%
	Artibonite hto4	2	458,065	192,387	42	183,226	40	68,710	15	13,742	3	82,452	18%
	Total	3	994,085	359,918	36	344,032	35	222,792	22	67,344	7	290,136	29%
Centre	Centre hto3	3	707,601	212,280	30	247,660	35	212,280	30	35,380	5	247,660	35%
	Total	3	707,601	212,280	30	247,660	35	212,280	30	35,380	5	247,660	35%
Grande-Anse	Grande-anse hto7	3	153,652	61,461	40	30,730	20	46,096	30	15,365	10	61,461	40%
	Grande-anse hto8	3	267,852	93,748	35	80,356	30	66,963	25	26,785	10	93,748	35%
	Total	3	421,504	155,209	37	111,086	26	113,059	27	42,150	10	155,209	37%
Nippes	Nippes hto1	3	157,903	44,213	28	50,529	32	55,266	35	7,895	5	63,161	40%
	Nippes hto7	3	167,769	58,719	35	63,752	38	36,909	22	8,388	5	45,297	27%
	Total	3	325,672	102,932	32	114,281	35	92,175	28	16,283	5	108,458	33%
Nord	Nord hto2 +hto3	3	798,141	239,442	30	319,256	40	199,535	25	39,907	5	239,442	30%
	Total	3	798,141	239,442	30	319,256	40	199,535	25	39,907	5	239,442	30%
Nord-Est	Nord-est hto2 +Hto3	3	376,038	112,811	30	131,613	35	112,811	30	18,802	5	131,613	35%
	Total	3	376,038	112,811	30	131,613	35	112,811	30	18,802	5	131,613	35%
Nord-Ouest	Nord-ouest hto1	2	330,098	122,136	37	145,243	44	52,816	16	9,903	3	62,719	19%
	Nord-ouest hto2	3	277,489	69,372	25	83,247	30	102,671	37	22,199	8	124,870	45%
	Total	3	607,587	191,508	31	228,490	38	155,487	26	32,102	5	187,589	31%
Ouest	Ouest HT01 La gonave	3	87,077	26,123	30	26,123	30	26,123	30	8,708	10	34,831	40%
	Ouest hto5	3	264,325	105,730	40	79,298	30	66,081	25	13,216	5	79,297	30%
	Ouest hto6	3	120,156	42,055	35	36,047	30	36,047	30	6,008	5	42,055	35%
	Ouest hto7	3	1,005,027	301,508	30	351,759	35	301,508	30	50,251	5	351,759	35%
	Total	3	1,476,585	475,416	32	493,227	33	429,759	29	78,183	5	507,942	34%
Sud	Sud hto1	3	94,602	37,841	40	33,111	35	18,920	20	4,730	5	23,650	25%
	Sud hto7	2	366,109	172,071	47	128,138	35	54,916	15	10,983	3	65,899	18%
	Sud hto8	3	226,223	67,867	30	90,489	40	56,556	25	11,311	5	67,867	30%
	Total	3	686,934	277,779	40	251,738	37	130,392	19	27,024	4	157,416	23%
Sud-Est	Sud-est hto1	3	370,071	111,021	30	111,021	30	129,525	35	18,504	5	148,029	40%
	Sud-est hto7	3	213,716	64,115	30	64,115	30	74,801	35	10,686	5	85,487	40%
	Total	3	583,787	175,136	30	175,136	30	204,326	35	29,190	5	233,516	40%
Grand Total			6,977,934	2,302,431	32	2,416,519	35	1,872,616	27	386,365	6	2,258,981	33%

CARTE IPC ET ESTIMATIONS DE LA POPULATION

(Mars – Juin 2019)

3

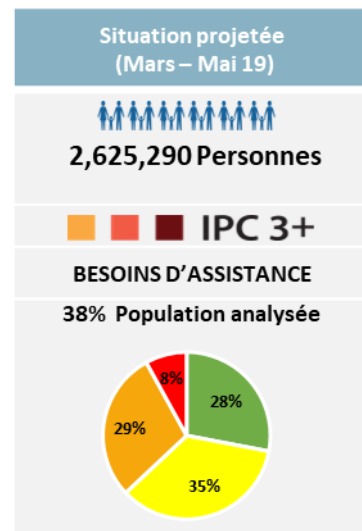
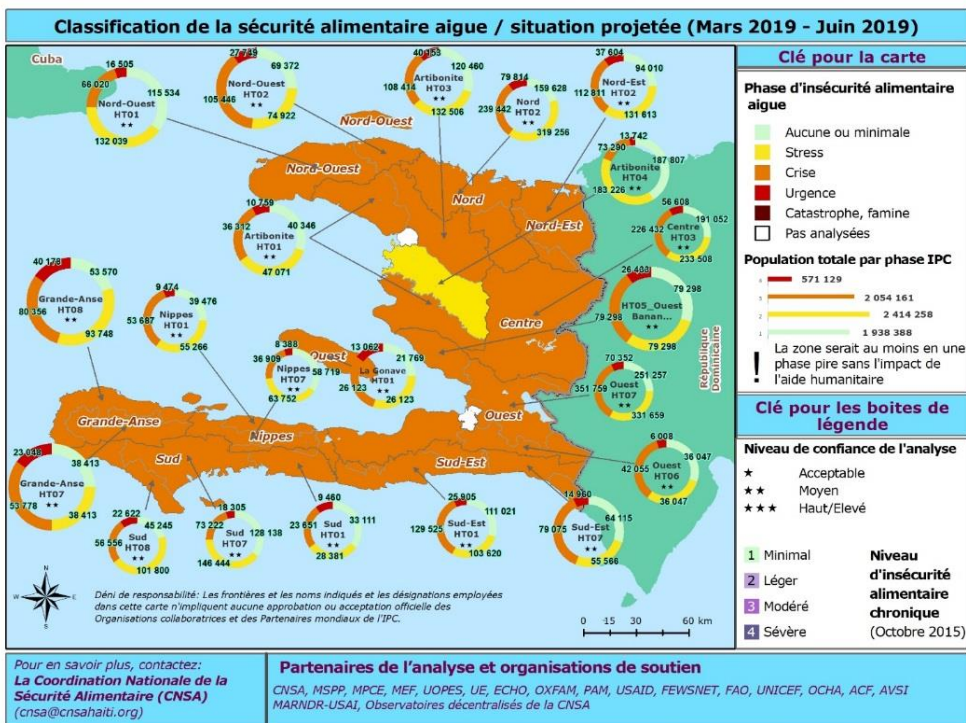


Tableau de l'estimation de la population par zone des moyens d'existence (situation projetée: Mars 2019 - Juin 2019)													
Departement	Zone des moyes d'existence	Phase de la zone	Nombre totale de personnes	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 3 et plus	
				#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
Artibonite	Artibonite HT01	3	134,488	40,346	30	47,071	35	36,312	27	10,759	8	47,071	35%
	Artibonite hto3	3	401,532	120,460	30	132,506	33	108,414	27	40,153	10	148,567	37%
	Artibonite hto4	2	458,065	187,807	41	183,226	40	73,290	16	13,742	3	87,032	19%
	Total	3	994,085	348,613	35	362,803	36	218,016	22	64,654	7	282,670	28%
Centre	Centre hto3	3	707,601	191,052	27	233,508	33	226,432	32	56,608	8	283,040	40%
	Total	3	707,601	191,052	27	233,508	33	226,432	32	56,608	8	283,040	40%
Grande-Anse	Grande-anse hto7	3	153,652	38,413	25	38,413	25	53,778	35	23,048	15	76,826	50%
	Grande-anse hto8	3	267,852	53,570	20	93,748	35	80,356	30	40,178	15	120,534	45%
	Total	3	421,504	91,983	22	132,161	31	134,134	32	63,226	15	197,360	47%
Nippes	Nippes hto1	3	157,903	39,476	25	55,266	35	53,687	34	9,474	6	63,161	40%
	Nippes hto7	3	167,769	58,719	35	63,752	38	36,909	22	8,388	5	45,297	27%
	Total	3	325,672	98,195	30	119,018	37	90,596	28	17,862	5	108,458	33%
Nord	Nord hto2 + hto3	3	798,141	159,628	20	319,256	40	239,442	30	79,814	10	319,256	40%
	Total	3	798,141	159,628	20	319,256	40	239,442	30	79,814	10	319,256	40%
Nord-Est	Nord-est hto2 + Hto3	3	376,038	94,010	25	131,613	35	112,811	30	37,604	10	150,415	40%
	Total	3	376,038	94,010	25	131,613	35	112,811	30	37,604	10	150,415	40%
Nord-Ouest	Nord-ouest hto1	3	330,098	115,534	35	132,039	40	66,020	20	16,505	5	82,525	25%
	Nord-ouest hto2	3	277,489	69,372	25	74,922	27	105,446	38	27,749	10	133,195	48%
	Total	3	607,587	184,906	30	206,961	34	171,466	28	44,254	7	215,720	36%
Ouest	Ouest HT01 La gonave	3	87,077	21,769	25	26,123	30	26,123	30	13,062	15	39,185	45%
	Ouest hto5	3	264,325	79,298	30	79,298	30	79,298	30	26,433	10	105,731	40%
	Ouest hto6	3	120,156	36,047	30	36,047	30	42,055	35	6,008	5	48,063	40%
	Ouest hto7	3	1,005,027	251,257	25	331,659	33	351,759	35	70,352	7	422,111	42%
	Total	3	1,476,585	388,371	26	473,127	32	499,235	34	115,855	8	615,090	42%
Sud	Sud hto1	3	94,602	33,111	35	28,381	30	23,651	25	9,460	10	33,111	35%
	Sud hto7	3	366,109	128,138	35	146,444	40	73,222	20	18,305	5	91,527	25%
	Sud hto8	3	226,223	45,245	20	101,800	45	56,556	25	22,622	10	79,178	35%
	Totale	3	686,934	206,494	30	276,625	40	153,429	22	50,387	7	203,816	30%
Sud-Est	Sud-est hto1	3	370,071	111,021	30	103,620	28	129,525	35	25,905	7	155,430	42%
	Sud-est hto7	3	213,716	64,115	30	55,566	26	79,075	37	14,960	7	94,035	44%
	Total	3	583,787	175,136	30	159,186	27	208,600	36	40,865	7	249,465	43%
Grand Total			6,977,934	1,938,388	28	2,414,258	35	2,054,161	29	571,129	8	2,625,290	38%

APERÇU DE LA SITUATION DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE AIGUE ACTUELLE ET PROJETEE

4



FACTEURS CLES ET PRINCIPAUX RESULTATS DE LA INSECURITE ALIMENTAIRE

Le phénomène El Niño a causé une sécheresse ardue dans de nombreux départements du pays en 2018. Ce phénomène a affecté la production des principales cultures, notamment les céréales (maïs et sorgho) et les haricots, entraînant une baisse considérable de la production agricole.

Ceci a engendré des pertes de revenus importantes pour les ménages vivant directement ou indirectement de l'agriculture. A cela s'ajoutent la hausse des prix des denrées de base de plus de 9% par rapport à 2017 et une inflation de 14,1% en glissement annuel. Cette situation amenuise la capacité des ménages, notamment des plus pauvres, à accéder à la nourriture et mène à la mise en place de stratégies d'adaptation négatives provoquant l'érosion de leurs moyens d'existence. Elle se traduit également par une prévalence de l'insécurité alimentaire aigue et des taux élevés de Malnutrition Aigue Globale dans les zones analysées.

Les troubles socio-politiques qu'a connus Haïti ces derniers mois ont également eu un effet négatif en occasionnant des ruptures d'approvisionnement dans la distribution et la hausse des prix des biens de base. Enfin, le niveau de vulnérabilité structurelle du pays, qui compte près de 25% de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire qui ne disposent pas des ressources nécessaires leur permettant de satisfaire leurs besoins de base, explique également que de nombreux ménages sont extrêmement sensibles au moindre choc (aléas climatiques, hausse des prix, pertes de récoltes, ...) et sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire aigue et nutritionnelle.

Si ces facteurs ne sont pas adéquatement adressés, durant la période de validité de l'analyse, on risquera de faire face à une situation encore pire.



PRINCIPAUX RESULTATS

- **Consommation alimentaire** : les indicateurs collectés lors de l'ENSAN 2018 montrent que près de 19.2% de la population à un Score de Consommation Alimentaire Pauvre et 32.4% un Score de Consommation Alimentaire Limite.
- **Evolution des moyens d'existence** : plus de la moitié de la population a employé des stratégies d'adaptation de crise et d'urgence (55.2%)
- **Nutrition** : Près de la moitié des zones analysées, présentent des taux de Malnutrition Aiguë Globale (MAG) dans les seuils sérieux (10%-14.9%), alors que les zones Nord Ouest HT02 et La Gonâve HT01 présentent des prévalences de Malnutrition Aiguë Globale (MAG) dans les seuils critiques (15- 29.9 %) tandis que les zones HT07 et HT08 de la Grand 'Anse affichent des taux acceptable (< 5%).



SITUATION ATTENDUE POUR LA PERIODE PROJETEE MARS – JUIN 2019

La probabilité de la persistance du phénomène El Nino au cours du 1er trimestre 2019 risque de retarder le démarrage de la campagne de printemps 2019 alors qu'une grande partie des ménages se trouvent déjà dans de grandes difficultés pour l'accès à la nourriture. S'ajoute à cela, la persistance de l'inflation et de la dépréciation de la gourde ainsi que la période de soudure qui correspond généralement à une amplification des déficits alimentaires des ménages, à une accélération de l'érosion des avoirs. Aussi, les projections tendent vers une légère dégradation de la situation dans la plupart des zones. Toutefois, les stratégies de diversification de revenus (cueillette, charbon, sel, ...) ainsi que la disponibilité de certains produits locaux permettent que les zones en PH3 restent dans cette phase.

En revanche, pour les zones en IPC Phase 2 (Stress) du Nord-Ouest HT01 et du Sud HT02, la dégradation de la situation se traduira par un changement de phase. Ce faisant, l'effectif de population en phase de Crise (IPC Phase 3) et d'Urgence (IPC Phase 4) devrait donc passer de 33 à 38% de la population analysée soit de 2,258,981 à 2,625,290 personnes.

PRINCIPALES ZONES AFFECTÉES



 Les zones présentant les plus forts pourcentages de personnes en situation d'urgence (IPC Phase 4) sont les deux zones de la Grand'Anse (HT07 et HT08), les zones HT01 et HT03 de l'Artibonite et l'île de la Gonâve (Ouest HT01) soit 10% de la population totale dans cette phase. En nombre absolu, ce sont les zones de l'Ouest HT07 (50,251 personnes), de l'Artibonite HT03 (40,153 personnes), du Nord (39,907 personnes), et du Centre (35,380 personnes) qui comptabilisent le plus grand nombre de personnes en IPC Phase 4 (Urgence). Ces zones méritent une attention particulière dans la mesure où les ménages en IPC Phase 4 ont subi une perte extrême des avoirs relatifs aux moyens d'existence qui entraînera des déficits de consommation alimentaire importants à court terme et des taux de malnutrition aigue très élevés.

Les zones du Sud-Est (HT01 et HT07) montrent de fort taux de personnes en situation de Crise (IPC Phase 3). 35% de la population de ces zones sont à peine capables de couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence entraînant des déficits de consommation alimentaire et des taux de malnutrition aigue supérieure à la normale. Le Nord-Est également avec 112,811 personnes (soit 30%) en situation de Crise, reste une zone de préoccupation majeure.

En outre, certaines zones telles que le Nord-Ouest et l'île de la Gonâve présentent des taux de MAG importants (au-delà de 15%) qui méritent une attention particulière.

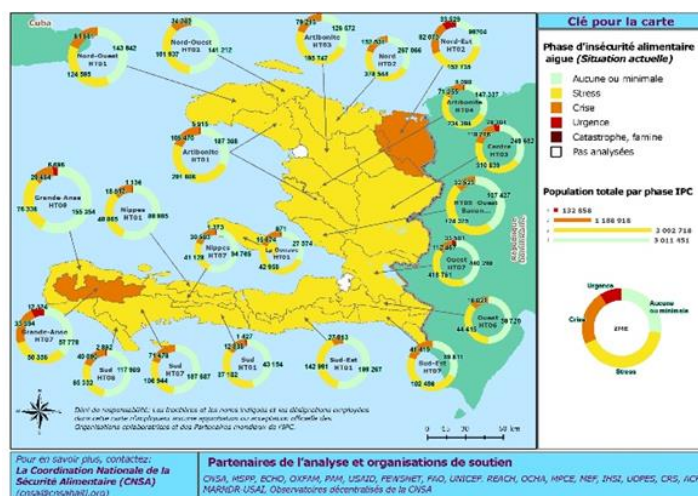
Enfin, il faut signaler le cas du Nord-Ouest HT01, classé en phase de stress (IPC Phase 2) mais dont la situation est projetée en phase de crise (IPC Phase 3) en raison de la vulnérabilité des ménages actuellement en (IPC Phase 2) qui restent très sensibles aux chocs, notamment à la soudure et à la hausse de prix.



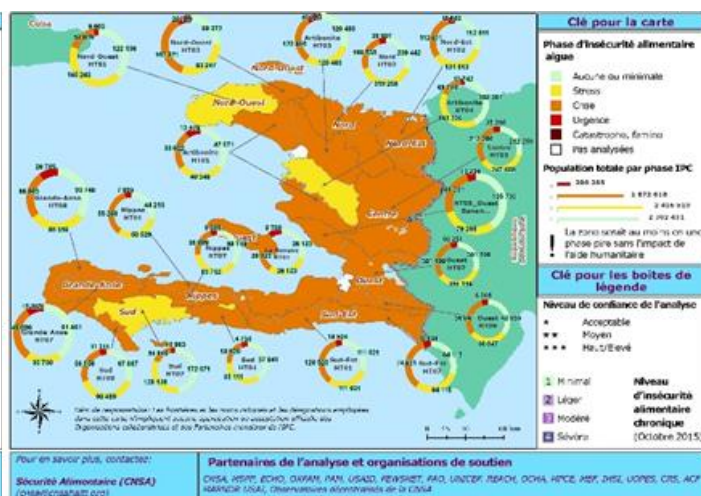
COMPARAISON AVEC LES ANALYSES IPC ANTERIEURES

Par rapport à l'analyse antérieure conduite en Octobre 2017, l'analyse actuelle (Octobre – Décembre 2018) montre une nette détérioration de la situation dans la majorité des zones qui passe d'une situation de Stress (IPC Phase 2) à une situation de Crise (IPC Phase 3). En terme de nombre de personnes en IPC phase 3 (Crise) il y a eu une augmentation de 58% (de 1,188,918 à 1,872,616 personnes) et en terme de nombre de personnes en IPC phase 4 (Urgence) il y a eu une augmentation de 191% (de 132,858 à 386,365 personnes), correspondant à une augmentation des personnes en besoin d'action urgente de 71% (de 1,321,776 à 2,258,981 personnes.). Cette dégradation est due aux facteurs clés identifiés plus haut : sécheresse, hausse des prix, instabilité socio-politique et vulnérabilité structurelle.

Octobre 2017 – Février 2018



Octobre 2018 – Février 2019



RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

6

- INTERVENTIONS D'URGENCE :** Considérant la sévérité de l'insécurité alimentaire dans les zones classées en IPC Phase 3 (Crise) une action urgente est requise pour les ménages les plus pauvres et les plus affectés afin de leur permettre de mieux répondre à leurs besoins immédiats au niveau alimentaire et prévenir la mise en place de stratégies néfastes supplémentaires. Aussi, pour les zones présentant des prévalences de Malnutrition Aigue Globale atteignant le seuil d'alerte de l'OMS (5-10%), des actions spécifiques de prévention et prise en charge de la Malnutrition Aigue Globale devront également être mises en place. Ce type d'intervention doit être priorisé pour les zones présentant un nombre important de population en phase d'Urgence (IPC Phase 4).
- APPUI AUX MOYENS D'EXISTENCE :** Considérant que les ménages vulnérables ont été affectés par des chocs récurrents ces dernières années (sécheresse, cyclones, hausse des prix), on observe une érosion des moyens d'existence des populations affectées qui ont besoin d'appui pour reconstruire et développer leurs moyens d'existence et leurs avoirs. Cette assistance devrait notamment se traduire en un appui (intrants, crédits, matériels....) pour la mise en place de la campagne d'hiver (2018) et de printemps (2019). Ces actions seront priorisées dans les zones présentant les pourcentage les plus importants de population recourant aux stratégies d'adaptation d'urgence.
- ARTICULATION ENTRE L'URGENCE ET LE DEVELOPPEMENT :** Considérant que les facteurs structurels (développement agricole, accès aux services de base, gouvernance,...) influent fortement sur l'insécurité alimentaire aigue des ménages, il est important de mieux articuler les interventions d'urgence et de développement et de repenser les stratégies d'intervention afin d'avoir des effets plus durables et structurels sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.
- RENFORCER LE SYSTEME DE SURVEILLANCE ET D'ALERTE PRECOCE EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE :** Considérant qu'il est primordial de continuer à suivre de près la situation, il est important d'opérationnaliser la mise en place des sites sentinelles pour la collecte des données au niveau ménage ainsi qu'au niveau communautaire ce qui permettra d'alimenter la base de données pour l'analyse IPC pour les prochaines analyses.

SURVEILLANCE ET MISES A JOUR

Le calendrier agricole en Haïti comprend trois saisons de culture : le printemps qui va de février/mars à juillet/août ; l'été, du mois d'août à novembre et l'hiver de décembre à février. La période de l'analyse correspond donc à la période de récolte de printemps (culture à long cycle), d'été et d'hiver. Il est recommandé de suivre les conditions de démarrage de la prochaine campagne d'hiver (novembre/décembre) car une perturbation du démarrage de la campagne risque d'anticiper et d'amplifier la sévérité de la saison de soudure. Il importe également de suivre la tendance des prix des sur le marché international ainsi que l'évolution du taux de change de la gourde par rapport au dollar américain et au peso dominicain.

Les actions suivantes sont estimées nécessaires :

- Opérationnaliser la mise en place des sites sentinelles pour la collecte des données au niveau ménage ainsi qu'au niveau communautaire ;
- Réaliser des séances de formation sur la version 3.0 de l'IPC pour tous les membres du GTT au niveau centrale et au niveau décentralisé en vue de la constitution de groupes de travail techniques régionaux ;
- Faire le plaidoyer auprès des institutions partenaires pour que les zones de moyens d'existence soient considérées comme unité d'analyse (en plus des unités administratives). Ceci faciliterait la prise de décision dans la mesure où on aurait des unités plus restreintes et plus homogènes ;
- Continuer d'appuyer financièrement la CNSA dans la mise en œuvre de l'IPC.

PROCÈS, MÉTHODOLOGIE ET LIMITES

7

Le présent rapport est le produit de l'atelier de classification de l'IPC mené du 15 au 17 octobre pour les zones les plus affectées par la sécheresse (8 ZME) et de l'atelier de classification de l'IPC menés du 3 au 7 décembre pour le reste des zones de moyens d'existence du pays (13 ZME). Ces ateliers ont été menés sous la direction de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) et avec la participation :

- D'institutions gouvernementales : le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDP), le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), le Ministère de Planification et de la Coopération Externe (MPCE), l'Unité d'Observation de la Pauvreté et de l'Exclusion sociale (UOPES), le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) ;
- D'ONG nationales et internationales (ACF, Oxfam, AVSI) ;
- D'agences du Système des Nations-Unies (PAM, UNICEF, FAO et OCHA) et ;
- D'agences techniques et bailleurs (USAID, UE, ECHO, FEWSNET).

Cette analyse IPC s'est principalement basé sur les résultats de l'Evaluation Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENSAN) menée au courant des mois d'octobre et novembre 2018 . D'autres documents tels que le profil des moyens d'existence en milieu rural de FEWSNET de 2015, l'Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-VI 2016-2017) ainsi que les données liées à l'évolution des prix, et des récoltes, les publications régulières de la CNSA et des observatoires décentralisés ont également été utilisées pour étayer l'analyse.

Sur la base de toutes ces preuves mentionnée ci-dessus, les protocoles standardisés de l'IPC 3.0 ont permis de classer la sévérité et de cartographier l'insécurité alimentaire en Haïti. Les unités d'analyse ont été les zones de moyens d'existence à l'intérieur des Arrondissements et départements. Il faut noter ici que la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince ainsi que les villes des Gonaïves, des Cayes et du Cap n'ont pas fait l'objet de la présente analyse. Les résultats sont donc tributaires de la disponibilité des données quantitatives et représentatives.

Qu'est-ce que l'IPC et qu'est-ce que l'insécurité alimentaire aigue :

L'IPC est un ensemble d'outils et de procédures permettant de classer la gravité et les caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles aiguës ainsi que l'insécurité alimentaire chronique et persistante sur la base des normes internationales. L'IPC se compose de quatre fonctions se renforçant mutuellement, chacune avec un ensemble de protocoles spécifiques (outils et procédures). Les principaux paramètres de l'IPC comprennent la recherche d'un consensus, la convergence des données probantes, la redevabilité, la transparence et la comparabilité. L'analyse IPC vise à informer les interventions d'urgence ainsi que les politiques et programmes de sécurité alimentaire à moyen et long terme. Pour l'IPC, l'insécurité alimentaire aiguë est définie comme toute manifestation d'insécurité alimentaire dans une zone spécifiée à un moment donné d'une gravité qui menace des vies ou des moyens de subsistance, ou les deux, indépendamment des causes, du contexte ou de la durée. Il est très sensible au changement et peut se manifester dans une population dans un court laps de temps, à la suite de changements soudains ou de chocs qui ont un impact négatif sur les déterminants de l'insécurité alimentaire.

Limites de l'analyse

En termes de limites de l'analyse, on note que :

- Certains experts de l'Equipe d'Analystes IPC en Décembre n'ont pas été formés lors de la session de formation en IPC Version 3.0 menée en Octobre. Cela leur a pris du temps pour maîtriser les nouveaux protocoles.
- La mobilité du personnel des partenaires membres du Groupe de Travail Technique diminue l'effectif des analystes, ce qui oblige de faire régulièrement des formations pour le niveau 1.

L'analyse IPC a été conduite par 25 analystes provenant de divers partenaires nationaux et internationaux : CNSA, Les Observatoires de SA, MSPP/Nutrition, MANDE/USAID, MPC/DPES, MEF, UE, ECHO, USAID/FFP, UNICEF, PAM, FAO, ACF, FEWSNET, OXFAM, AVSI, OCHA, avec le support technique de l'Unité de Support Global de l'IPC et le support financier de ECHO à travers la FAO et le PAM.

Pour plus d'information contacter le Président de l'IPC en Haïti : Prof. Jean Ulysse Hilaire, Directeur Technique de la CNSA, hjeanulysse@yahoo.fr.

PARTENARIAT MONDIAL IPC



DONATEURS IPC

